

Carte **MOUV'**

**POUR LES JEUNES TAINOIS
DE 3 À 18 ANS**



LA CARTE MOUV' EST UNE AIDE FINANCIÈRE PROPOSÉE PAR LA VILLE DE TAIN L'HERMITAGE AFIN D'ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE DES JEUNES TAINOIS DE 3 À 18 ANS.

CETTE AIDE FINANCIÈRE D'UN MONTANT DE 30 € PARTICIPE AU PAIEMENT DE LA COTISATION DANS UNE ASSOCIATION TAINOISE OU TAIN/TOURNON SPORTIVE OU CULTURELLE PARTENAIRE DE L'OPÉRATION.

+ d'infos au 04 75 08 30 32 et sur www.ville-tain.fr



www.ville-tain.fr

TAIN
l'Hermitage

FORMULAIRE DE DEMANDE

Saison 2026-2027

Carte

MOUV'



1. JE CHOISIS UNE ASSOCIATION PARTENAIRE

Je vérifie la liste des structures sportives et culturelles partenaires du dispositif sur le site ville-tain.fr / Mes démarches / Jeunesse, ou je contacte directement l'association souhaitée.

2. JE REMPLIS LE FORMULAIRE*

Nom, prénom du demandeur :
(représentant légal)

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Nom, prénom de l'enfant :

Date de naissance :

3. JE JOINS LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

- Photocopie d'une pièce d'identité de l'enfant (CNI ou passeport) ou photocopie du livret de famille des parents et des enfants.
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

4. JE DÉPOSE MON DOSSIER DU **6 JUILLET AU 30 OCTOBRE 2026**

- **Par courrier** : Ville de Tain l'Hermitage - Service des Sports
2 av du Président Roosevelt - 26600 Tain l'Hermitage
- **Par dépôt** : Service des Sports - 2ème étage Hôtel de Ville
2 av du Président Roosevelt - 26600 Tain l'Hermitage
- **Par mail** : à service-sports@ville-tain.com

Tout dossier incomplet sera refusé.

* En remplissant ce formulaire, j'autorise expressément la Mairie de la Ville de Tain l'Hermitage à enregistrer dans un fichier informatisé les informations recueillies sur le présent formulaire ainsi qu'à les conserver durant le temps nécessaire à leur traitement.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018 et selon la législation en cours, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la commune de Tain l'Hermitage.

TAIN
l'Hermitage